ok bc

N° FACTURE **FA360296** du **22/06/2026**

ADRESSE DE FACTURATION

Code Client	91869	*Catégorie :*	GTP	*Interlocuteur*	Adeline ROUÉ	*N° du BL*	BS36765
Nom Client				*Service*	SAV AG	*Date du BL*	19/06/2026
Règlement	Virement à 30 jours fin de mois			*Votre Réf.*	06-026	*Mode de Livraison*	LE CLIENT
Echéance	31/07/2026	*N° Compte*	270266	*Notre Réf.*	CV412754 *Date* 19/06/2026	*TVA*	

SIRET 53104991400017

REFERENCE	DESIGNATION	QTE	PRIX UNITAIRE		MONTANT HT
	Contact : LEA BERNARD				
18F631	RECEPTACLE 2 PLOTS	1,00	4,59 €		4,59 €
18F632	CALE 2 PLOTS POUR RECEPTACLE	1,00	0,71€		0,71€
05H001	REDUCTION MALE 3/8 CO FEMELLE 1/4	1,00	3,05 €		3,05 €
05D119	ADAPTEUR 3/8 CYL TUBE DE 15 SERIE L	1,00	12,51€		12,51€
05C182	UNION FEMELLE/FEMELLE 3/8	1,00	9,02 €		9,02 €
PIECES	PROTECTION CENTRALE ELECTRIQUE	1,00	126,45 €		126,45 €
MAIN-O	MAIN D'OEUVRE SAV *Réalisation et remplacement d'une partie du faisceau électrique ELH/HATZ. Remplacement du filtre à huile pression et mano-contact.Essais	49,00	95,39 €		4 674,11€
PIECES	MANO-CONTACT PRESSION HUILE	1,00	91,90 €		91,90 €
16B120	CARTOUCHE FILTRE PRESSION 10 MICRONS	1,00	128,80 €		128,80 €
PIECES	INTERVENTION CHRONO FLEX REMPLACEMENT FLEXIBLE 4SH Lg 2.45M	1,00	818,45 €		818,45 €
ENLEV1	ENLEVEMENT A L'USINE RABAUD SAS HORAIRES D'ENLEVEMENT : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H A 11H30 ET DE 13H A 16H30 LE VENDREDI DE 8H A 11H30 ET L'APRES MIDI SUR RDV SERVICE EXPEDITION TEL 02.51.48.56.61	1,00			

Total HT	Montant TVA 20,00 %	**Total TTC**
5 869,59 €	1 173,92	**7 043,51 €**

BANQUE : Crédit Agricole Atlantique Vendée **IBAN FR76 1470 6001 3139 7319 0100 116** **SWIFT : AGRIFRPP847**

Il est expressément rappelé que toute commande emporte acceptation par le client des conditions générales de vente au verso, lesquelles sont intégralement applicables au contrat, et stipulent notamment :

- ***réserve de propriété : le transfert de propriété du bien vendu est subordonné au paiement par le Client du prix à échéance, RABAUD conservant la propriété du bien jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires ;***
- ***attribution de compétence : pour tous litiges, il est fait attribution de compétence exclusive au Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON ;***
- ***pénalités : les factures sont payables comptant, les pénalités de retard mensuelles égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage et les pénalités contractuelles égales à 15 % du montant TTC de la créance, en cas de procédure pré-contentieuse.***
  Une indemnité forfaitaire de 40 € pour les frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code du commerce.

Aucun escompte pour paiement anticipé.
Les opérations donnant lieu à cette facture sont constituées de livraison de biens et de prestations de services.